

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations diverses

L'industrie suisse de la construction métallique fait le point

Le Centre suisse de la construction métallique, organisation des branches de l'industrie suisse de la construction métallique, a tenu les 16 et 17 juin 1975, à Zurich, son assemblée générale sous la présidence de M. W. Habegger, de Thoune. Alors que le 17 juin était consacré à l'étude des affaires statutaires de l'assemblée générale, une séance de grande envergure traitant de questions et problèmes des affaires d'exportation a eu lieu le 16 juin. Il s'agissait avant tout d'indiquer aux délégués les possibilités et les moyens d'augmenter l'exportation des constructions métalliques. La tendance régressive au cours des deux dernières années dans l'économie du bâtiment oblige l'industrie de la construction métallique à rechercher de nouveaux marchés pour ses produits hautement qualifiés au point de vue technique.

Lors de l'assemblée générale du 17 juin, les délégués ont étudié en détail la situation actuelle en Suisse. Tout comme la profession du bâtiment à proprement parler, l'industrie suisse de la construction métallique enregistre aussi des rentrées de commande fortement régressives. Ainsi, de 1972 à 1974, une diminution réelle de 32 % environ a dû être enregistrée. La baisse semble ralentir, pourtant elle s'élève encore à 8 % au cours du premier trimestre 1974 par rapport à la même période de l'année précédente et on constate un net déplacement des commandes d'exportation.

Toutefois l'industrie suisse de la construction métallique considère l'avenir avec un optimisme mitigé. Les prix de l'acier, actuellement très bas, mais aussi la considérable capacité disponible dans les entreprises, permettent aux constructeurs de faire des offres rapides, flexibles et surtout avantageuses. La diversité de l'acier en tant que matériau de construction joue un rôle qui revêt une importance toujours plus grande, notamment en périodes où l'industrie et les organismes publics disposent de petits budgets de construction. Les mesures d'urgence prévues par le Conseil fédéral contre la baisse de l'emploi et du revenu seront acceptées avec un certain soulagement, bien que leur incidence ne doive certainement pas être surestimée. Du point de vue positif, on remarque ces derniers temps une légère hausse de l'activité des demandes d'offres.

L'industrie de la construction métallique est persuadée que par ses efforts intensifs dans le domaine technique et économique elle parviendra à élargir ses possibilités d'utilisations et ainsi faire face à la situation économique actuelle.

Assemblée générale du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment CRB

La 13^e Assemblée générale ordinaire du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment CRB a eu lieu le 18 juin 1975 à Genève, dans les locaux du Centre international de conférences. En présence d'une assistance nombreuse, le président, Cl. Grosgrün, constata qu'en dépit des difficultés économiques dont souffre le secteur de la construction, les chiffres par lesquels se sont traduites, en 1974 et dans la première moitié de 1975, les activités du CRB, sont satisfaisants et permettent de considérer l'avenir avec optimisme.

Les affaires administratives furent rapidement expédiées comme à l'habitude. Au nom du Comité et de l'Association, M. Hans Hubacher, vice-président, adressa des remerciements au président démissionnaire pour tout le travail accompli au cours de ces six dernières années. Il releva le développement qu'a connu le CRB pendant cette période, et qui peut être attribué pour une part appréciable aux efforts du président.

Au cours d'une séance préliminaire, le Comité avait désigné un nouveau président en la personne du professeur A. Pozzi, directeur de l'Institut « Bauplanung und Baubetrieb » de l'EPFZ. Ce dernier désire cependant ne pas exercer dans l'immédiat la fonction de président, que M. H. Hubacher, vice-président, assumera de ce fait à titre intérimaire pendant quelque temps.

Automotrices électriques pour une ligne de la banlieue lyonnaise

Les services de transports urbains de Lyon ont reçu dernièrement deux automotrices électriques à crémaillère et à adhérence, destinées au secteur Croix Paquet-Croix Rousse.

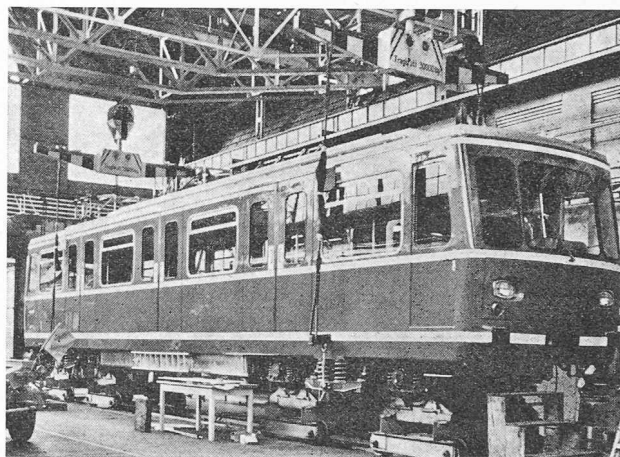
Afin d'accroître la capacité de transport, le funiculaire a été transformé en un chemin de fer à crémaillère. Il est prévu de

prolonger la ligne depuis la station inférieure par une voie souterraine jusqu'à une station du métro municipal actuellement en construction ; côté amont, elle sera prolongée en surface comme section normale à adhérence. C'est pourquoi les automotrices sont équipées d'un entraînement combiné pour service à crémaillère et à adhérence, le mécanisme à adhérence étant mis hors service, sur les tronçons à crémaillère, par un accouplement à lamelles à commande pneumatique.

Les deux automotrices, livrées par la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, Winterthur, sont équipées d'une commande électronique BBC qui permet au mécanicien de rouler à une vitesse présélectionnée. Le réglage du courant de marche ou de freinage des moteurs ainsi que l'actionnement des freins à adhérence, sur engrenage et à cliquet, s'opèrent automatiquement avec l'accélération ou le retardement désiré.

Les freins de sécurité peuvent être déclenchés indépendamment du système électronique. C'est ainsi que l'automotrice est arrêtée automatiquement par un interrupteur centrifuge en cas de sur-vitesse à la descente sur le tronçon à crémaillère.

Les véhicules comportent 34 places assises et 95 places debout. Trois portes louvoyantes doubles permettent aux voyageurs de monter et de descendre rapidement, de chaque côté de l'automotrice. Eu égard au trafic de banlieue, les véhicules sont prévus pour la double traction.



Automotrice électrique à crémaillère et à adhérence, type Beh 2/4, pour le secteur Croix Paquet-Croix Rousse, Lyon, dans l'atelier de montage.

Secteur	
Ecartement de la voie	1435 mm
Rampe maximale	173,68 ‰
Système de crémaillère	unilamellaire
Système de courant	760 V =
Automotrice	
Longueur entre accouplements	15 200 mm
Poids de la partie mécanique	21 900 kg
Poids de la partie électrique	7 100 kg
Puissance unihoraire à la jante	2 x 168 kW = 2 x 228 ch
Effort de traction unihoraire	2 x 4100 kp
Effort de traction maximum au démarrage	2 x 5000 kp
Vitesse à puissance unihoraire et plein champ	13,7 km/h
Vitesse à puissance unihoraire et affaiblissement de champ	17,1 km/h
Vitesse maximale sur crémaillère	35 km/h
SLM, Société suisse pour la construction de locomotives et de machines 8401 Winterthur	

Nouveau!

MURSEC: murs de jardin à monter sans mortier

(Voir photographie page couverture)

Nous fabriquons les éléments MURSEC pour réaliser d'une façon simple, rapide et esthétique des murs de jardin.

Ce nouveau produit permet de construire des murs sans mortier et ne nécessite pas de main-d'œuvre spécialisée.

L'élément MURSEC se partage en deux sur le chantier, avec une simple massette, et la cassure présente ainsi un aspect naturel.

Pour plus de détails, adressez-vous à BTR Matériaux SA, Division de l'Environnement, 1023 Crissier/VD, téléphone : (021) 34 97 21.